

TOTAL SOLAR  
12-14 Allée du Levant  
69890 La Tour de Salvagny  
Téléphone : 06 46 89 00 21  
E-mail : [mathieu.le-guenneq@total.com](mailto:mathieu.le-guenneq@total.com)

Mairie de Gargenville  
Service de l'urbanisme  
15 place du 11 Novembre  
78 440 GARGENVILLE  
Tel : 01 30 98 89 00

Nos Réf : Centrale solaire Gargenville  
Objet : Demande de Permis de Construire  
Pièces jointes (en 6 exemplaires papiers + 2 exemplaires numériques) :

- CERFA 13409\*06 renseigné et signé
- Notice descriptive
- Dossier de permis de construire :
  - o PC1\_1 : plan de situation
  - o PC 1\_2 : plan cadastral
  - o PC2\_1 : plan de masse
  - o PC2\_2 : plan état initial
  - o PC3 : plan de coupe
  - o PC5 : plan des façades et toitures
  - o PC6 : document graphique
  - o PC7 : photographie environnement proche
  - o PC8 : photographie environnement lointain
- Etude d'impact et résumé non technique
- Certificat d'urbanisme

La Tour de Salvagny, le 24/10/2018

Madame, Monsieur,

Ci-joint la demande pour un permis de construire pour un projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Gargenville et Issou. Au titre du code de l'urbanisme article R422-2b, une centrale solaire de plus de 250KW est un ouvrage de production d'énergie. Le permis de construire est donc de compétence « Etat » et doit être transféré et instruit par la DDT. Nous vous remercions donc de bien vouloir faire suivre ce dossier aux services compétents de la DDT Yvelines. Le même courrier a été envoyé à la mairie d'Issou.

Ce projet a fait l'objet d'une étude d'impact environnementale complète, qui est jointe au dossier.

Nous restons à votre disposition pour ton renseignement complémentaire au regard de ce site. Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Mathieu LE GUENNEC